



Septembre 2013

## SPÉCIAL « ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE »

### Le mot du président

Bonjour à tous,

Nous vous présentons une édition spéciale du *Messageur cunicole* portant sur l'assemblée générale annuelle (AGA) afin que vous réserviez votre journée rapidement pour venir échanger et partager vos préoccupations sur les orientations de votre organisation. C'est sur le thème « Un pas de plus pour la qualité » que se tiendra l'AGA, le vendredi 1<sup>er</sup> novembre 2013, au BEST WESTERN PLUS Hôtel Universel de Drummondville. Le thème retenu cette année par votre conseil d'administration indique bien la vision de votre organisation, afin d'amener le lapin au niveau des viandes les plus prisées sur le marché.

Toujours dans le but d'améliorer le déroulement de notre rendez-vous annuel, le conseil d'administration vous a préparé un programme des plus diversifié sur des sujets qui vous touchent particulièrement. Il y aura, entre autres, la présentation du *Guide de bonnes pratiques en production cunicole*, les résultats de l'étude sur le marché halal ainsi qu'une présentation du D<sup>re</sup> Dorine Tremblay, vétérinaire, qui fera le point sur l'utilisation des médicaments administrés à nos lapins; dossier chaud des derniers mois. Les administrateurs travaillent actuellement à la recherche de commanditaires dans le but de permettre la remise de prix de présence lors de l'assemblée générale annuelle.



Cette année encore, nous avons participé à l'activité de rapprochement avec les consommateurs, les *Portes ouvertes sur les fermes du Québec*, volet Montréal, au parc Jean-Drapeau. C'est ainsi que nous avons pris contact avec plus de 36 000 visiteurs et ainsi expliqué les avantages de consommer du lapin. Afin de bien démontrer la facilité de le cuisiner, nous avons en démonstration plusieurs exemples de produits transformés à valeur ajoutée de nos principaux acheteurs et transformateurs. Ces produits devraient faciliter la tâche de repérage par les consommateurs, ou encore, leur permettre de les demander à leurs épiciers.

N'oubliez pas que l'assemblée générale annuelle est un moment privilégié pour faire le point (bilan), mais aussi pour bâtir ensemble, échanger, mieux se connaître et participer au développement de notre production. L'avis de convocation vous parviendra sous peu.

Au plaisir de vous rencontrer. Nous vous attendons en grand nombre!

*Julien Pagé*



## Règlements généraux

Avec la refonte du fonctionnement de l'UPA, votre Syndicat en a profité pour revoir ses règles de fonctionnement et les règlements qui gouvernent l'organisation. Ainsi, à l'AGA de 2012, les producteurs présents ont adopté unanimement les nouveaux règlements généraux et les annexes complémentaires pour faire de votre Syndicat un organisme à la fine pointe des règles de gestion et de transparence des organismes publics.

Parmi les règles qui sont nouvelles pour la tenue de l'assemblée générale annuelle, notons que pour les élections aux postes d'administrateurs, une mise en candidature est maintenant obligatoire. De plus, la durée des mandats est passée de deux à trois ans, de même que les administrateurs doivent signer et respecter les règles d'éthique et le code de déontologie. Les projets de résolutions doivent être acheminés au SPLQ, **au moins 60 jours** avant la tenue de l'AGA, afin de permettre au Syndicat d'en valider la conformité et de les retransmettre aux producteurs avec l'avis de convocation. Également, toute demande ou proposition de modification aux règlements généraux ou au Plan conjoint doivent accompagner l'avis de convocation, à défaut de quoi, ces sujets ne pourront faire que l'objet de discussion, et non, de décision. Une nouvelle catégorie de membres a été créée permettant d'intégrer les producteurs qui interviennent directement dans la production de lapins, que ce soit comme naisseur seulement ou finisseur.

Aussi, il existe maintenant un règlement sur le droit de vote qui vient baliser la répartition équitable des votes selon le statut juridique des entreprises. Par ce règlement, il est possible que certaines entreprises cunicoles bénéficient de deux votes, alors que d'autres ont peut-être perdu ce double vote. Si vous croyez avoir droit à deux votes, merci de nous faire parvenir la charte de votre entreprise le plus tôt possible, afin de nous permettre de valider votre situation avant l'AGA. Notez qu'il est toujours possible de participer par procuration.

Avec ces améliorations à l'ensemble réglementaire du Syndicat, nous espérons assurer la transparence des décisions et actions de l'organisation et ainsi instaurer un climat de confiance envers votre organisme. Tous les règlements du Syndicat sont disponibles sur le site Internet [www.lapinduquebec.gc.ca](http://www.lapinduquebec.gc.ca) dans la section *À propos du SPLQ*, onglet *Règlements*.

## Les élections

Lors de la prochaine assemblée générale annuelle, vous aurez, comme producteurs, à choisir trois représentants pour combler les postes de votre conseil d'administration. Actuellement, ces postes sont occupés par MM. Pierre-Luc Blais (vice-président), Dominique Trudel (administrateur, poste 4) et Jean-Pierre Kack (administrateur, poste 5).

Chaque producteur intéressé à devenir administrateur doit remplir le formulaire de mise en candidature, le faire parvenir au Syndicat **au moins 30 jours** avant la tenue de l'assemblée, soit d'ici le 1<sup>er</sup> octobre prochain et obtenir l'appui de trois de ses pairs pour que sa candidature soit retenue. Cette façon de faire nous permettra de vous informer des candidatures en règle reçues et pour qui vous aurez à voter si plus d'une candidature est posée pour un même poste. Vous trouverez ce formulaire de mise en candidature ci-joint.

## Guide de bonnes pratiques en production cunicole

Vous recevrez, avec l'avis de convocation de l'AGA, un projet de *Guide de bonnes pratiques en production cunicole*. Votre conseil d'administration a beaucoup échangé sur ce document et il vous le soumet pour commentaires et questionnements.

Ce projet de guide est issu de nombreuses discussions avec les intervenants de La Financière agricole du Québec, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, de quelques acheteurs ainsi que de différents intervenants intéressés par le développement de produits québécois de grande qualité.



Ce document attendu vise l'amélioration des pratiques de production ainsi qu'une démarche avouée des producteurs de lapins vers la production d'un produit de qualité supérieure, garanti et favorisant une meilleure gestion des médicaments ainsi que l'amélioration constante du bien-être animal.

Nous espérons que vous appuierez votre organisation dans l'amélioration continue et le transfert de connaissances vers tous les producteurs.

## Accueil des nouveaux producteurs

Cette année, avec l'arrivée de la retraite pour certains collègues producteurs et l'abandon de la production par d'autres, votre conseil d'administration a émis de nouvelles parts de production intérimaires à de nouveaux producteurs. C'est ainsi que cinq nouveaux producteurs de lapins feront leur entrée dans le groupe de fournisseurs de denrées de première qualité aux Québécois.

Afin de permettre une bonne intégration de ces éleveurs au sein de notre organisation, un accueil spécial aura lieu lors de l'assemblée générale annuelle. Ainsi, le président, accompagné d'un administrateur, accueilleront les nouveaux en matinée pour leur expliquer le déroulement de la journée, les droits de parole et autres. De plus, des contacts privilégiés ont été établis avec ces derniers pour leur présenter les règles gouvernant la mise en marché et la régie de production et pour répondre à leurs interrogations.

Nous leur souhaitons la bienvenue et le meilleur des succès dans leur projet de production.

## Promotion et publicité

Avec le nombre grandissant de demandes de commandites et les contraintes d'équilibre budgétaire qui gouvernent votre conseil d'administration, il fut élaboré une politique de demande de commandite et de discrimination des demandes d'appui financier par le Syndicat.

En regard des commandites, vous trouverez ci-joint le document qui gouverne nos demandes et propositions de partenariat de visibilité. Nous vous invitons à nous aider dans notre recrutement et à inviter de potentiels partenaires à souscrire à notre proposition et ainsi améliorer le financement de nos activités.

## Nouveau marché

Le Syndicat est à convenir d'une entente d'approvisionnement avec un transformateur pour des lapins de réforme uniquement, et ce, au prix de la convention. Les livraisons se feraient aux deux semaines, ce qui nous permettrait d'écouler l'ensemble de l'offre des réformes.

Aussitôt cette entente conclue, nous vous inviterons à offrir ces réformes et ainsi permettre un écoulement plus normal de cette partie de votre production.





## PUBLICITÉS

### Génétique

Laprodéo de Saint-Tite vend des reproducteurs de génétique Grimaud (Hypharm). Que ce soit pour du 1 jour ou du sevré (35 jours). Avec cette super génétique, les rendements sont assurés! Demandez une cotation et le comparatif avec les troupeaux du Québec. Vous en resterez bouche-bée!

**\* Promotion : Obtenez 25 % de rabais sur votre première commande de 20 à 40 femelles.\***

*Appelez Maxime au 418 419-2141.*

---

### Cages

Laprodéo de Saint-Tite souhaite vous faire savoir qu'elle est distributrice de cages *Chabeauti* de France. Que ce soit pour un petit ou un gros projet, nous avons ce qu'il vous faut pour produire vos lapins, et ce, au meilleur prix!

*Appelez Maxime au 418 419-2141.*

---

### Conseils

À l'aide des autres éleveurs, de Grimaud et de la biographie, Laprodéo a développé une approche très professionnelle. Laprodéo travaille actuellement sur la mise en place d'un réseau de contacts et de programmes d'aide au développement de toute la filière. Stage en entreprise, suivi à votre ferme, etc. Demandez-nous de l'aide!

*Appelez Maxime au 418 419-2141.*



*Si vous désirez vendre ou êtes à la recherche de matériel ou autres opportunités en lien avec la production de lapins, nous vous offrons la possibilité d'afficher vos requêtes dans cet espace du Messenger cunicole.*

*Notez que ce document est expédié à tous les producteurs inscrits au fichier ainsi qu'à de nombreux intervenants intéressés par notre secteur économique.*



## Formulaire de mise en candidature à un poste au conseil d'administration

Lors de l'assemblée générale annuelle du Syndicat des producteurs de lapins de 2012, les producteurs ont adopté de nouvelles règles de fonctionnement démocratique qui ont, entre autres, balisées les procédures d'élections des administrateurs de l'organisme. Ainsi, pour être éligible à un poste au conseil d'administration du Syndicat, tout candidat ou candidate doit remplir un formulaire de mise en candidature et l'acheminer au secrétariat par le moyen de son choix, **au moins trente (30) jours** avant la tenue de l'assemblée générale (article 13 b), soit d'ici le 1<sup>er</sup> octobre 2013.

De plus, cette mise en candidature doit être appuyée par au moins trois (3) membres en règle. Le consentement de chaque candidat est aussi obligatoire et il doit être clairement exprimé.

Pour l'assemblée générale annuelle du 1<sup>er</sup> novembre 2013, trois postes sont en élection, soit :

1. le poste de vice-président pour un mandat d'une durée de trois (3) ans;
2. le poste d'administrateur numéro 4 pour un mandat d'une durée de trois (3) ans;
3. Le poste d'administrateur numéro 5 pour un mandat d'une durée d'un (1) an, rééligible en 2014.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUCTEUR CANDIDAT		
Prénom et nom :		
Adresse :		
Téléphone :	Télécopieur :	Courriel :

PRODUCTEURS APPUYANT MA CANDIDATURE		
Producteur appuieur <i>numéro 1</i>	Prénom et nom :	Signature :
	Adresse :	Date :
		Téléphone :
Producteur appuieur <i>numéro 2</i>	Prénom et nom :	Signature :
	Adresse :	Date :
		Téléphone :
Producteur appuieur <i>numéro 3</i>	Prénom et nom :	Signature :
	Adresse :	Date :
		Téléphone :

Je, soussigné, \_\_\_\_\_, consens à déposer ma candidature au poste suivant :

vice-président
  administrateur (poste 4)
  administrateur (poste 5)

*Je reconnais que je devrai prendre connaissance des règles d'éthique et du code de déontologie du Syndicat et je m'engage à m'y conformer en tout temps.*

Signature du producteur candidat : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

*Veillez retourner ce formulaire de mise en candidature signé par tous au SPLQ au plus tard le mardi 1<sup>er</sup> octobre 2013 par télécopieur au 450 670-3659, par la poste à l'adresse indiquée ci-dessous ou par courriel à [lapins@upa.qc.ca](mailto:lapins@upa.qc.ca).*



## PROPOSITION DE VISIBILITÉ DU SPLQ

Cher partenaire,

Le Syndicat des producteurs de lapins du Québec (SPLQ) est présent sur le web avec le site [www.lapinquébec.qc.ca](http://www.lapinquébec.qc.ca). La refonte de notre site Internet nous a permis de mieux répondre aux besoins des consommateurs en leur donnant des informations pertinentes en lien avec l'élevage du lapin au Québec ainsi que des conseils et des recettes afin de cuisiner le produit.

Le contenu du site est de plus de 40 pages, sans les recettes, ce qui en fait une référence dans le domaine cunicole au Québec. Enfin, les autres sites de recettes en ligne possèdent peu de recettes à base de lapin actuellement, ce qui positionne bien le site **Lapin du Québec** et ses centaines de recettes sur la toile. Par le biais du site, nous jouons un rôle important de promotion auprès du grand public. Pour le consommateur, il est important de pouvoir retrouver facilement un point de vente au Québec, que ce soit un restaurant, une boucherie ou une épicerie. Il est aussi important d'avoir sur le site un répertoire réservé aux professionnels de la restauration et de l'alimentation.

Pour les éleveurs, retrouver rapidement les fournisseurs de produits spécialisés vaut beaucoup en temps et énergie sauvés afin d'améliorer sa productivité. Pour les fournisseurs d'intrants, être mieux affiché et vu de la part des visiteurs du site permet de faire connaître votre offre de produits et les nombreuses opportunités qu'il vous est possible d'offrir aux producteurs cunicole.

Le SPLQ vous offre également d'autres opportunités de faire connaître vos produits et activités par le biais de son assemblée générale annuelle et du *Messageur cunicole* acheminé à tous les producteurs et partenaires du secteur. Afin de bénéficier de la visibilité offerte par le Syndicat, diverses options sont possibles. Merci d'indiquer vos choix et de signer à l'endroit indiqué ci-dessous.

### LISTE DES OPPORTUNITÉS ET COÛTS

Messenger cunicole	Assemblée générale annuelle	Site Internet	Autres activités de promotion
1- 4 parutions par année, environ 50 producteurs et autant d'intervenants du milieu	5- Tous les producteurs et environ une quinzaine de partenaires	9- Insertion du lien avec votre site Internet sur le site du Lapin du Québec dans la page <i>Fournisseurs d'intrants</i> ou <i>Où en acheter?</i>	13- Co-commandités de produits lors de dégustations, une vingtaine d'activités par année et plusieurs dizaines de milliers de personnes
2- Carte d'affaires : 25 \$ par parution	6- Affiche à l'accueil : 100 \$	10- 100 \$ pour la première année	14- Contribution selon le type d'événement et le nombre de visiteurs/consommateurs attendus
3- Texte publicitaire : 50 \$ par parution (maximum ¼ de page)	7- Mention dans le rapport des activités (page de commanditaires) : 25 \$	11- Sur un plan de trois ans : 200 \$	
	8- Pause-santé : 100 \$		

Vos choix (numéros) : \_\_\_\_\_

Entreprise : \_\_\_\_\_

Nom en caractères d'imprimerie : \_\_\_\_\_

Coordonnées : \_\_\_\_\_

Signature du représentant : \_\_\_\_\_

Coût des choix : \_\_\_\_\_ + TPS : \_\_\_\_\_ (5 %) + TVQ : \_\_\_\_\_ (9,975 %) = **TOTAL DÛ :** \_\_\_\_\_ \$

Vous trouverez le paiement ci-joint correspondant aux choix de notre entreprise au montant de \_\_\_\_\_ \$ incluant les taxes de vente provinciales et fédérales selon les taux en vigueur.

Nous aimerions discuter avec le responsable de votre organisme afin de convenir des modalités de paiement concernant les options que nous avons choisies.